

2010



## Rapport du Maire

Situation financière de la  
Municipalité d'Oka

1er novembre 2010

## **Rapport du Maire sur la situation financière 2010**

Chers citoyens, chères citoyennes,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente aujourd'hui mon rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka pour l'année 2010. Tel que stipulé par l'article 955 du Code municipal du Québec, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil.

Je traiterai donc des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Il sera aussi question des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et des projets d'infrastructure à venir.

### **ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2009**

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Lavallée Hébert, c.a., les états financiers vérifiés de l'année 2009, déposés en avril 2010, faisaient état d'un surplus budgétaire de 219 089 \$.

Le surplus accumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 est de 539 044 \$, Cette somme se divise comme suit : 479 597 \$ pour le surplus non affecté et 59 447 \$ pour le surplus affecté.

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2009 pour l'ensemble de la Municipalité d'Oka est de 735 341 \$.

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Oka au 31 décembre 2009. C'est le cas également des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

## **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE**

Tel que stipulé dans le programme triennal d'immobilisations de l'année 2010, plusieurs prévisions ont été émises afin d'assurer le maintien de la qualité de vie de nos concitoyens. Nous sommes fiers d'affirmer que tel que prévu, nous avons procédé à plusieurs travaux d'aménagement et de réfection au niveau du territoire et de nos infrastructures, notamment la réfection de nos bâtiments municipaux, sans oublier le maintien de nos taux de taxes parmi les plus avantageux de la région.

Ainsi, sans être exhaustive, la liste qui suit fait suite à ces travaux entamés en 2009 et témoigne fidèlement de nos actions et de notre engagement le plus concret envers la population okoïse :

- Construction d'un nouveau centre communautaire à la Pointe-aux-Anglais dans le cadre du projet des parcs ;
- Remplacement de la pompe #3 au Méandre du poste au parc d'Oka ;
- Prolongement du quai flottant (descente de bateaux);
- Travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et de pavage de rues sur 11 segments de rues dont le rang l'Annonciation grâce à 2 subventions obtenues dans le cadre du programme de renouvellement des conduites d'eaux potables et d'eaux usées (PRECO);
- Remplacement des portes de garage à la caserne d'incendies ;
- Réfection de la toiture de la salle de la Mairie ;
- Pompes à haute pression à l'usine de filtration ;
- Conception d'un aménagement paysager autour du garage municipal.

## **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010, ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2011 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2010 laissent entrevoir que nous réaliserons un léger surplus.

Conformément à la vision de notre administration de maintenir une gestion responsable et efficace des deniers publics et soucieux d'assurer à nos concitoyens une qualité de vie supérieure, votre conseil municipal élaborera le budget 2011 avec la volonté ferme de maintenir les taux de taxes parmi les plus avantageux et concurrentiels de la région. Voici les projets d'aménagement et de réfection de nos infrastructures qui seront réalisés au cours de l'année 2011 :

- Mise aux normes de l'usine de filtration (phase 1) ; Plan et devis-études préliminaires - achat de la technologie ;
- Réfection complète de la station de pompage Olier TECQ 2005-2010 (phase 1) ; Plan et devis-études préliminaires ;
- Inspection par caméra aquazoom ;
- Étude de débit, débit village ;
- Projet d'affichage public ;
- Revêtement extérieur de certains bâtiments municipaux.

Toujours selon le programme triennal d'immobilisations, plusieurs projets d'envergure sont également prévus au cours des prochaines années dont notamment :

- Projet de la bibliothèque ;
- Agrandissement du chalet Optimiste ;
- Halte nautique face à la mairie.

## **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

En ce qui a trait à la rémunération des membres du conseil, la réglementation relative au traitement des élus vient en préciser les balises. Chaque conseiller reçoit un salaire de base de 7000 \$ et une allocation de 3500 \$. Le maire reçoit quant à lui un salaire de 21 000 \$ et une allocation de 10 500 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 4374 \$.

## **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$**

Comme le prévoit l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Je dépose également la liste de tous les contrats octroyés depuis l'assemblée de novembre 2009 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

## **CONCLUSION**

En terminant, je tiens à remercier les membres du Conseil et de l'administration municipale pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Non seulement vous avez à cœur de bien servir la population d'Oka mais vous le faites avec professionnalisme, diligence et respect.

Je vous invite à participer en grand nombre à l'assemblée extraordinaire prévue le 13 décembre 2010 à 20 h afin de connaître les orientations budgétaires pour l'année 2011.

Merci et bonne fin de soirée !

**Le Maire de la Municipalité d'Oka,**

**Richard Lalonde**